

# **QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE AUTO**

## **EN CAS DE PANNE / ACCIDENT**

- 1. **Ne circulez plus!** Afin de ne pas causer de dommage aggravant au véhicule. Sauf si cela est nécessaire pour vous mettre hors de danger.
- 2. Sécurisez-vous, votre véhicule et vos passagers :
  - **Sur route** : mettez vos feux de détresse + triangle + gilet de sécurité.
  - **Sur auto-route** : placez le véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence, sortez par le coté droit du véhicule, restez à l'abri derrière les barrières de sécurité, organisez le dépannage depuis une borne téléphonique.
- 3. Contactez Mondial-Assistance : 2 0800 103 105 Seul un appel à Mondial-Assistance peut déclencher les garanties :

ASSISTANCE\*, DEPANNAGE/REMORQUAGE et/ou VEHICULE DE REMPLACEMENT \*\*

\* : hormis pour les dépannages sur autoroutes,

\*\* : dans la limite des conditions définies aux Dispositions Générales du contrat.

#### TOUT AUTRE PRESTATAIRE NE SERA PAS PRIS EN CHARGE.

4. Remplir un constat de sinistre auto

### **NOS CONSEILS:**

- Ecrivez avec un stylo bille.
- Cochez les cases selon les conditions de l'accident. Ne cocher que vos cases.
- Ne laissez pas l'autre conducteur remplir la partie qui vous est réservée.
- Signez le constat. Votre signature n'est pas une acceptation de responsabilité. Elle ne confirme que votre implication.
- Le seul cas ou vous ne devez pas signer le constat : lorsque vous n'êtes pas IMPLIQUE dans l'accident.
- Le schéma est très important : soyez précis, faîtes apparaître le marquage au sol, panneaux de signalisation, noms des rues
- Qui ne conteste consent! Donc pensez à contester dans les observations si vous n'êtes pas d'accord avec le tiers.

### **SOS CONSTAT:**

En cas de sinistre, un conseiller est à votre disposition pour vous aider à remplir convenablement l'imprimé : **05 46 38 95 02** 

- 5. Transmettre le constat :
  - Par e-mail (fichier < 5 Mo): 5170501@agents.allianz.fr</li>
  - ou par courrier: 89 bis rue Font de Chèrves BP 20094 17200 ROYAN

- ou par fax: 05 46 38 76 23

### EN CAS DE BRIS DE GLACE

 1. Appeler :
 Diagnostic Glace
 au 0978 978 090

 Ou France Pare Brise
 au 0800.400.200

 Ou Car-Glass
 au 0800.77.24.24

Ou *Car-Glass* au 0800.77.24.24 Ou *Mondial Pare Brise* au 0826.16.6000

- 2. Présentez leur votre carte verte.
- 3. Ne pas faire de déclaration de sinistre auprès de nos services. sauf si vous faites appel à un autre prestataire de votre choix.